

# Le Mésage de Belcodène



Hôtel de Ville

BONNE  
ANNÉE

2011

nov 2010  
numéro 65

Bulletin d'Informations Municipales de Belcodène



**Un employé municipal se marie...**

## ... avec la fille d'un adjoint au Maire !

Après moult péripéties et des "plombes" de réflexion (...12 ans), ils ont choisi la formule offensive : le mariage. Adeline Schang et Nicolas Silvia se sont mariés le 21 août 2010.

### ✕ Horaires de la Mairie

<http://www.belcodene.com>  
04 42 70 66 66

Tous les jours, du Lundi au Vendredi de 9 h à 12 h et de 15 h à 17 h.

Le Maire est à votre disposition en Mairie, toutes les fins d'après-midi, ainsi que les mardis et mercredis, toute la journée.

Compte tenu du nombre important de réunions, vous pouvez prendre rendez-vous au secrétariat afin d'éviter toute attente inutile.

### ✕ Horaires de la déchetterie de Valdonne

■ Du lundi au vendredi de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h

■ Samedi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h

■ Dimanche de 8 h 30 à 12 h 30

Tél. 04 42 18 19 79

Quartier de Valdonne  
13124 Peypin

## Etat Civil

### Naissances

Bienvenue à nos 8 nouveaux petits Belcodénois

Nathan BERTHOMÉ	né le 7 avril 2010	Emmie BIERLAIR	née le 15 juillet 2010
Eline TRIBLE	née le 10 mai 2010	Inès DESTOUESSE	née le 18 août 2010
Mattéo MANESSE	né le 18 mai 2010	Zakarya HAMMOUCHE	née le 4 octobre 2010
Léonie KABAR	née le 29 mai 2010	Jules CHRETIEN	né le 25 octobre 2010

### Mariage

Avec toutes nos félicitations et nos vœux de bonheur aux nouveaux mariés.

Marc COUTURIER et Floriane GOBERT, unis le 22 mai 2010  
Soufian BELARBI et Anne-Sophie PHILIPPE, unis le 29 mai 2010  
Olivier PIERRE et Laure MINIHI, unis le 19 juin 2010  
Benjamin RAYMOND et Fabienne CORBANI, unis le 3 juillet 2010  
Jean-François BOISRAMÉ et Magali ALLEGRETTEY, unis le 7 août 2010  
Nicolas SILVIA et Adeline SCHANG, unis le 21 août 2010  
Nicolas JULLIEN et Virginie MAZZOLI, unis le 11 septembre 2010  
Eric ROSIER et Nadine VILLENAVE, unis le 11 septembre 2010  
François DUCRET et Sophie ROCHE, unis le 23 octobre 2010

### Décès

Nous témoignons notre sympathie aux familles éprouvées

Philippe OFFMANN	décédé le 6 juin 2010
Alfred ROULPH	décédé le 8 juin 2010
Georges BOUCHETOUT	décédé le 18 juin 2010
Albert OFFMANN	décédé le 22 août 2010
Suzanne DAO, née RICAUD	décédée le 13 septembre 2010

### Numéros utiles

■ Mairie	04 42 70 66 66
■ CCFF Belcodène	04 42 70 60 61
■ Agence Postale	04 42 70 69 20
■ Bibliothèque Municipale	04 42 70 60 54
■ Relais Assistentes Maternelles	04 42 58 76 30
En Mairie 1 fois par mois	
■ Assistante sociale	04 42 36 95 40
En Mairie le 1 <sup>er</sup> jeudi du mois sur rendez-vous au	
■ Caisse d'Allocations Familiales <a href="http://www.caf.fr">www.caf.fr</a>	04 42 62 81 81
Assistante sociale sur rendez-vous	
■ Sécurité Sociale CPCAM	36 46
Centre 29, La Tourtelle, av. du 21 août 1944, 13400 Aubagne	
■ Cadastre	04 91 23 61 87
Centre Impôts Fonciers Marseille Sud, 38 bd Baptiste Bonnet, 13008 Marseille	
■ Centre des Impôts Rte de Beaudinard, 13400 Aubagne	04 42 18 03 00
■ Perception de Roquevaire	04 42 04 20 65
6 av. G. Clemenceau, 13360 Roquevaire	

## Pharmacies de garde

5 décembre 2010 Jalon Brunias - St Zacharie 04 42 72 91 06	16 Janvier 2011 Pharmacie Nouvelle - Roquevaire 04 42 04 20 40	17 Mars 2011 Pharmacie Plein Sud - Peypin 04 42 82 72 72
12 décembre 2010 Pharmacie Pilon du Roi - Peypin 04 42 82 86 96	23 Janvier 2011 Pharmacie des Oliviers - Auriol 04 42 04 40 34	20 Mars 2011 Jouve / Ramain - La Bouilladisse 04 42 62 97 12
19 décembre 2010 Pharmacie Plein Sud - Peypin 04 42 82 72 72	30 Janvier 2011 Bianchi - St Zacharie 04 42 72 90 01	27 Mars 2011 Canal - Moulin de Redon - Auriol 04 42 70 17 30
25 décembre 2010 Canal - Moulin de Redon - Auriol 04 42 70 17 30	6 Février 2011 Pharmacie du Village - Auriol 04 42 04 70 53	3 avril 2011 La croix verte - La Destrousse 04 42 04 80 30
26 décembre 2010 Jouve / Ramain - La Bouilladisse 04 42 52 97 12	13 Février 2011 Caillac - La Bouilladisse 04 42 72 37 43	10 Avril 2011 Sageloli - Pont de l'Etoile 04 42 04 04 05
1 <sup>er</sup> Janvier 2011 La croix verte - La Destrousse 04 42 04 80 30	20 Février 2011 Dervaux - Roquevaire 04 42 04 20 51	17 Avril 2011 Pharmacie du Pujol - Auriol 04 42 72 88 34
2 Janvier 2011 Sageloli - Pont de l'Etoile 04 42 04 04 05	27 Février 2011 Jalon-Brunias - St Zacharie 04 42 72 91 06	24 Avril 2011 Pharmacie Nouvelle - Roquevaire 04 42 04 20 40
9 Janvier 2011 Pharmacie du Pujol - Auriol 04 42 72 88 34	6 Mars 2011 Pharmacie Pilon du Roi - Peypin 04 42 82 86 96	25 Avril 2011 Pharmacie des Oliviers - Auriol 04 42 04 40 34

Mes Chers Concitoyens,

Les Belcodénoises et les Belcodénois ont massivement rejeté l'intégration de notre village à Marseille.

Vous avez été plus de 75 % à vous exprimer par référendum sur cette question dont plus de 97 % à refuser cette dilution de nos particularités dans la métropole marseillaise.

Vos élus municipaux vous ont écoutés, entendus, et vous soutiendront jusqu'au bout. Nous ne faiblirons pas.

Le député de notre X<sup>ème</sup> circonscription n'a pas tenu compte du refus des 32 218 électeurs de notre territoire et à l'encontre de ses promesses, il vient de voter à l'Assemblée Nationale le dernier texte de cette Réforme Territoriale tant décriée qui annonce la mort des collectivités territoriales et de la Commune en particulier. Les pôles métropolitains, comme le grand Marseille, seront des échelons supplémentaires qui éloigneront davantage le citoyen de la décision et videront les Communes de leurs compétences.

Avec le Président du Conseil Général, à l'initiative de l'Union des Maires des BdR et du collectif "sauvons nos communes", une écrasante majorité de Maires du département appelle au RETRAIT DE LA REFORME DES COLLECTIVITES TERRITORIALES, car cette réforme :

- prive les Communes de toute autonomie financière et de décision, charge aux métropoles de gérer le droit du sol et les impôts,
- bride le financement des investissements de nos communes par la suppression de la compétence générale du département,
- efface toute proximité entre les élus et leur population,
- aboutira à une augmentation forte d'impôts pour la population ou une suppression de services.

Depuis plus d'un an, les nombreuses actions qu'ils ont menées pour alerter le gouvernement de l'opposition massive des Maires, toutes tendances politiques confondues, n'ont abouti qu'à de très légères modifications de la loi. Le Congrès des Maires de France fin novembre à Paris sera l'occasion de porter à l'échelon national notre volonté de retrait de cette réforme afin de conserver aux élus municipaux leur rôle de gestionnaires permanents du territoire. **Dans notre pays, la Mairie est la relation de proximité avec l'habitant la plus forte de tous les pays d'Europe.**

**C'est une chance pour la France et pour les Français.**

A Belcodène, comme dans la majorité des petites et moyennes Communes de France, le maire et les élus sont présents et accessibles. Ils sont les représentants d'une population à laquelle ils doivent rendre des comptes au quotidien sur la gestion financière qui conditionne les impôts locaux et sur l'avenir de la Commune qui dépend du droit du sol.

Rien n'est encore définitif et la bataille continue. Nous restons vigilants et déterminés à sauver le maillon fort de notre démocratie.



## Le mot du maire



Patrick Pin,  
Maire de Belcodène

Une rencontre de générations pour ne pas oublier l'histoire

## Commémorations du 8 mai...

Pour cette commémoration 2010 et à la demande du Préfet, trois Belcodénois ont reçu le diplôme d'honneur des combattants de l'armée française, décerné par le Ministère de la défense et des anciens combattants. **Henri Hildenbrand**, **Camille Lebailly** représenté par sa petite-fille Caroline, et le troisième **Pierre Pin**, le papa de Monsieur le Maire, recevaient également la médaille d'honneur de la commune. *"Les traits du visage sont éprouvés par la vie, mais la mémoire est toujours présente. Nous leur rendons hommage en leur disant notre admiration et notre gratitude"*, déclarait Patrick Pin.

La génération future était aussi représentée par les élèves de CM2 qui ont chanté La Marseillaise et le Chant des Partisans, guidés par Monsieur Bellegarde, leur instituteur.



## ...et du 11 novembre

La Marseillaise a capella pour transformer cette cérémonie en leçon d'histoire et d'instruction civique pour nos plus jeunes.



## Bibliothèque Municipale : La retraite à 60 ans !

Marie-Claude Limouzy, notre responsable bibliothécaire, a fait valoir ses droits à la retraite.

Issue de l'Education Nationale, elle a d'abord été bénévole de longues années et a participé à la mise en place de la structure. Devenue employée municipale en 1997, elle a été au cœur de l'évolution de la médiathèque au fil des années.

A son départ, une nouvelle recrue est arrivée : Fanny Camoin. Quant à Christelle Tagliaferro, déjà en poste aux côtés de Marie-Claude Limouzy, elle assure désormais la responsabilité de l'équipement public. Pour fêter tous ces heureux événements, la Municipalité a offert un pot amical auquel étaient conviés employés municipaux actifs et retraités, bibliothécaires bénévoles et élus communaux.

# Les vacances des jeunes Belcodénois



## L'été au Centre Aéré



Que de souvenirs pour ces vacances au Centre Aéré ! Acrobranche, journées à la mer, chasse au trésor, édition du "Belco'tidien", le journal de l'été auquel tous les enfants ont participé. La nuit des chimères au mois de juillet leur a permis de dormir sous la tente, après une soirée de contes.

L'équipe d'animation du Centre Aéré de Belcodène a proposé trois jours sur l'île du Frioul pour terminer la session d'août. Un séjour inoubliable pour ces enfants qui n'ont pas eu le temps de s'ennuyer. Certains ont découvert la vie en collectivité, les déjeuners en plein air et... la "boum" de la dernière soirée.

## Tous à la mer avec le "car des plages"

Dans le cadre de l'activité "Tous à la mer", pas de doute, le "car des plages" est une occasion en or. Tous les mercredis de l'été, après un départ à 8h15 devant la Poste, Belcodénoises et Belcodénois ont pu profiter de la gratuité de ce bus pour passer une journée de détente à la plage de La Ciotat. Ces habitués du trajet "de 3 ans à 84 ans", mamies, petits enfants et Centre Aéré, remercient la Municipalité qui leur a offert cette opportunité. Rendez-vous l'année prochaine...





## Une rentrée dans des classes rénovées

Ce sont dans des salles fraîchement repeintes que les élèves des cours moyens ont fait leur rentrée. Les travaux ont été effectués par les jeunes Belcodénois embauchés cet été, pour certains, anciens élèves de cette même école. La Municipalité a investi dans du matériel supplémentaire, à savoir des bureaux, des tableaux et également de nouveaux lits de repos superposés pour l'école maternelle.

## Belcodène, ville olympique pour nos petits



Le 12 mai 2010, l'école maternelle du village a pris part aux premières olympiades belcodénoises. Après une sieste bien méritée et respectée à l'unanimité, nos petits ont partagé un goûter de champion et bien entendu reçu les fameuses médailles olympiques.

## Les Assistantes Maternelles de Belcodène à votre service

Jenny Brion  
Brigitte Cilia  
Aïcha Hammouche  
Valérie Laurent  
Johanne Sagot  
Jeannine Rollet  
Sophie Tosi  
Maryline Trumpfs

Chemin de la Pouzzaraque  
Chemin de la Sablière  
Route de Fuveau quartier de Caderousse  
Chemin de l'Adret  
Avenue du Garlaban  
Route de Peynier quartier Cros de Cabane  
Chemin des Michels  
Domaine de la Galère

04 42 70 68 19  
04 42 70 68 74 / 06 50 32 25 65  
04 42 70 65 23  
04 42 70 60 71 / 06 88 55 46 56  
04 42 70 62 03 / 06 84 01 79 62  
06 14 21 17 06  
04 42 82 78 56 / 06 11 56 50 09  
04 42 70 43 97 / 06 50 54 28 32

Pour tous renseignements :  
RAM territorial

04 42 58 76 30 / 06 09 23 58 65

# Notification de justice

**Monsieur Patrick Pin a été cité devant le Tribunal Correctionnel de Marseille par Madame Arlette Negrel épouse Vœux, sur le fondement des dispositions des articles 29, alinéa 1<sup>er</sup> et 32 alinéa 1<sup>er</sup>, de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse, en qualité de responsable de la publication du bulletin d'informations municipales de la Commune de Belcodène "Lou Messagié de Belcodène" pour des propos tenus, dans le bulletin d'informations municipales de Belcodène n°61, paru au mois de juin 2008, page 14.**

## ► Le tribunal

*Statuant publiquement, en premier ressort,  
Par jugement contradictoire à l'égard de Pin Patrick,  
Par jugement contradictoire à l'égard de Arlette Negrel, épouse Vœux*

- Rejette l'exception de nullité
- Déclare Monsieur Patrick Pin coupable des faits qui lui sont reprochés
- Condamne Patrick Pin à une amende de deux mille (2 000) euros avec sursis
- Reçoit la constitution de la partie civile de Arlette Negrel épouse Vœux
- Condamne Patrick Pin à verser à la partie civile Arlette Negrel épouse Vœux la somme de un (1) euro de dommages et intérêts en réparation de son préjudice moral
- Ordonne la publication du dispositif de jugement dans le bulletin municipal "Lou Messagié de Belcodène" aux frais avancés de Patrick Pin dans la limite de deux mille (2 000) euros HT, dans un délai de deux mois à compter de la signification du présent jugement
- Condamne Patrick Pin à verser à la partie civile Arlette Negrel épouse Vœux la somme de mille (1 000) euros sur le fondement de l'article 475-1 du Code de procédure pénale
- Ordonne l'exécution provisoire des dispositions civiles"

Est reproduit ci-contre l'article incriminé ►

## Le cimetière

### Suite et fin ? Ou le début de la fin du bout du tunnel

Chacun de vous le sait bien : il n'est pas permis de mourir à Belcodène !

En effet, le cimetière communal est saturé depuis 1998 et nous ne pouvons plus satisfaire ceux qui souhaitent y établir leur dernière demeure ; tout projet d'extension étant bloqué par la propriétaire riveraine qui refuse de céder à la commune les 10 000 m<sup>2</sup> nécessaires.

Pour autant malgré les obstacles (et même les effondrements ; rappelez-vous la chute de rochers sur les tombes en 2003), la Municipalité avance. A l'issue de l'enquête publique prescrite et réalisée en 2007, le Commissaire-Enquêteur a émis un avis favorable au projet.

Le 3 janvier 2008, le Préfet des Bouches-du-Rhône déclare donc d'Utilité Publique le projet d'extension du Cimetière, tel que présenté par la Municipalité.

Las, trois fois hélas, la propriétaire défère l'arrêté devant le Tribunal Administratif.

Néanmoins, le 4 février, le Préfet déclare cessibles les terrains adjacents au cimetière, et le 6 mars 2008, le Tribunal de Grande Instance de Marseille exproprie ces terrains au bénéfice de la Commune. Enfin terminé direz-vous, les travaux vont pouvoir commencer.

C'est méconnaître l'ire procédurière de la propriétaire des terrains et son mépris (ignorance) de l'intérêt général : l'ordonnance d'expropriation est, elle aussi, contestée devant la Cour de Cassation. La Commune est donc de nouveau confrontée à une longue (et très coûteuse) procédure.

En attendant, seuls des souhaits de longue vie nous permettent de patienter... encore.

## Acquisition foncière

Fidèle à sa politique d'acquisition foncière des zones vertes de la Commune afin d'augmenter son patrimoine forestier et préserver davantage les espaces verts sensibles, la Municipalité a accepté la vente effectuée par la famille Bêteille des 31 derniers hectares dont elle restait propriétaire au domaine Jean-Louis à La Pomme. Au prix des domaines de 100 000 €, le patrimoine forestier communal s'est donc enrichi de 31 nouveaux hectares faisant passer le domaine forestier municipal à plus de 300 hectares.

## Les documents du SCoT sont consultables dans votre mairie

**Le Schéma de Cohérence Territoriale, dont le périmètre a été arrêté par le Préfet des Bouches-du-Rhône, est actuellement en cours d'élaboration par un syndicat mixte regroupant les 12 communes de l'Agglo et la commune de Gréasque.**

Depuis le début de son élaboration, le projet de Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) se co-construit avec la population. Ainsi, vous pouvez désormais avoir accès aux documents qui vous permettront d'approfondir votre connaissance sur l'élaboration du SCoT et consulter les études préalables ainsi que des documents constitutifs du SCoT comme l'état initial de l'environnement ou encore le diagnostic. Ce dossier est à disposition dans votre Mairie, aux horaires habituels d'ouverture, où vous pourrez aussi cosigner vos observations dans les registres prévus à cet effet et ce jusqu'à l'arrêt du projet (2<sup>ème</sup> trimestre 2011). Pour plus d'infos, le site internet de l'Agglo est à votre disposition : [www.agglo-paysdaubagne.com](http://www.agglo-paysdaubagne.com)

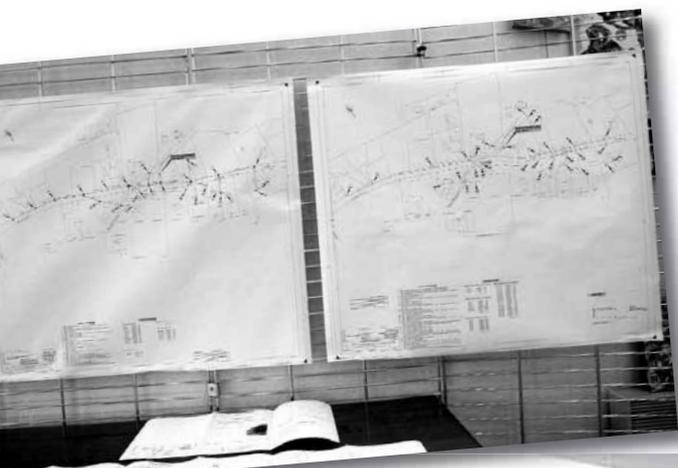
## Des bâtiments rénovés par nos jeunes travailleurs de l'été

Cette année encore, plus de 60 jeunes Belcodénois, garçons et filles, répartis sur les deux mois et demi d'été, ont participé à l'entretien de notre village.

Il y en avait pour tous les goûts : entretien des espaces verts, des bâtiments, débroussaillage, propreté du village, tout était au programme. Pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive, nos jeunes se sont aussi attaqués aux travaux de peinture. Deux salles de classe, le cabinet médical et l'agence postale ont ainsi été refaits à neuf. Mission réussie : un professionnel n'aurait pas fait mieux et le résultat est là ; des bâtiments rutilants qui ont retrouvé leurs élèves et leurs utilisateurs ravis. Encore une fois, bravo à tous !

Malheureusement, ce beau succès a un revers. Le nombre croissant chaque année de jeunes Belcodénois candidats à ces jobs d'été, engendre un effort budgétaire très important pour la Municipalité. Par conséquent, pour l'été 2011, les recrutements s'effectueront pour les jeunes à partir de 17 ans, en donnant priorité à ceux qui n'auront pas encore travaillé pour la Commune. Un tirage au sort entre les autres candidats viendra compléter les places disponibles. **La date limite pour faire acte de candidature reste fixée au 30 avril.**

## Programme d'électrification rurale



Les travaux de renforcement et d'enfouissement des réseaux électriques moyenne et basse tension ainsi que ceux d'éclairage public, avec mise en place de nouveaux candélabres plus économiques en énergie et plus respectueux de notre environnement, vont bientôt commencer avenue des Roux et route de Fuveau. S'y ajouteront l'enfouissement des réseaux téléphoniques et la création de trottoirs.

Une réunion, regroupant les représentants de la Mairie, le maître d'œuvre, les entreprises et les riverains s'est tenue en Mairie dernièrement. Les différentes phases de travaux, les plans de réalisation et les délais d'exécution ont été présentés à cette occasion et toutes les réponses apportées aux différentes questions des nombreux participants visiblement intéressés.

Une réponse électrique conforme aux besoins des consommateurs dans ce secteur avec plus de sécurité, suppression des nuisances visuelles et effort environnemental.



# La prévention routière et les anciens

Le 8 juin 2010, la Municipalité a organisé pour la seconde fois, une journée sécurité routière, cette fois-ci orientée vers les "gestes de survie".

Ouverte à la population du 3<sup>ème</sup> âge de notre village, cette intervention fut facilitée par Monsieur Eyguesier, coordinateur départemental de Sécurité Routière. De la prévention du sur-accident au massage cardiaque, 20 seniors ont passé en revue, lors d'une demi-journée, ces gestes élémentaires permettant de sauver une vie. Très appréciée par l'ensemble des participants, de nouvelles actions de sécurité routière, sur d'autres thèmes, seront mises en place en 2011.

# Belcodène, commune pour la paix

C'est le mardi 21 septembre 2010, dans le cadre de la journée mondiale pour la paix, que la Municipalité de Belcodène a choisi d'officialiser son adhésion à l'AFCDRP (Association Française des Communes, Départements et Régions pour la Paix). Adhésion qui, face à une recrudescence de la violence et de la violation des droits de l'homme un peu partout en Europe comme dans le monde, entendait affirmer son engagement à promouvoir les valeurs d'une culture pour la paix et contre la prolifération des armes atomiques.



C'est dans la salle de l'Ensoléiada que s'est déroulée cette soirée officielle en présence de nombreux Belcodénois, de l'équipe municipale et de Michel Cibot, délégué général et membre fondateur de l'AFCDRP, venu tout spécialement de Paris pour animer cette conférence-débat et présenter les thèmes et valeurs chères à cette association. Après l'allocution de Jean-Robert Dagorn, premier adjoint, et à l'issue de la conférence, Nathalie Dalmasso-Crespi, référente municipale de cette toute nouvelle délégation, a reçu des mains de Michel Cibot le titre officiel. Puis, ils ont dévoilé ensemble, sous les applaudissements, les nouveaux panneaux qui figurent désormais aux trois entrées de Belcodène. La soirée s'est achevée par une petite collation, fort aimablement assurée par le Comité des Fêtes.



# Le Comité Communal des Feux de Forêts de Belcodène a trente ans

Depuis sa création décidée au lendemain du terrible incendie de 1979, des hommes ont œuvré et œuvrent toujours à la protection de nos biens, de nos personnes et de notre qualité de vie.



Nous avons pu tous malheureusement constater dans l'actualité quotidienne de cet été combien les incendies de forêts ont été dévastateurs. Un peu partout dans le monde, en Russie, aux Etats-Unis, au Portugal, en Espagne, en France, le feu a ravagé des milliers d'hectares de forêts, réduit en cendres des centaines d'habitations, plongé dans le désarroi d'innombrables familles, supprimé des vies.

Notre département, de mi juin à fin août, a comptabilisé 134 feux ayant brûlé plus de mille hectares de forêts.

Grâce à une plus ample mobilisation des dispositifs de prévention (personnels des vigies, CCFF, Sécurité Civile, ONF, Conseil Général, gendarmes, sapeurs-pompiers, militaires,...) associée à de rapides et conséquents moyens de secours au sol comme dans les airs, la plupart de ces incendies ont été circonscrits sans occasionner de dégâts majeurs.

Les bénévoles du comité de Belcodène, comme tous les bénévoles des autres comités communaux de France, sont associés activement à ce dispositif. Ils assurent tous les étés avec dévouement et professionnalisme, en semaine comme tout au long des week-ends, par période de grands vents, leurs missions de surveillances, d'écoutes radio et de rondes, prêts à intervenir au signalement de la moindre fumée suspecte, dans le seul et unique but de nous préserver des ravages du feu.

Ils sont véritablement les indispensables gardiens de notre patrimoine.

La Municipalité, reconnaissante et respectueuse, les en remerciera publiquement le 4 décembre 2010.

**Patrick Pin,  
Maire de Belcodène  
Le Conseil Municipal  
Et les membres du  
Comité Communal  
des Feux de Forêts**  
Ont le plaisir de vous inviter  
à fêter avec eux  
**Les 30 ans de notre CCFF**  
**Le samedi 4 décembre 2010**  
**à 11h30**  
**Salle de l'Ensoléiädo**  
Un apéritif dinatoire clôturera cette manifestation

# Belcodène fête la laïcité

## La laïcité c'est :

- ▶ La liberté de conscience
- ▶ L'égalité des options spirituelles
- ▶ L'universalité de la loi commune
- ▶ La séparation des églises et de l'état
- ▶ L'existence d'une école laïque

## La laïcité s'est exprimée avec force dans tous les textes importants qui ont fondé notre république :

- ▶ La déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789
- ▶ Les lois sur l'école de Jules Ferry de 1881 à 1886
- ▶ La constitution de 1946
- ▶ La constitution de 1958

La finalité de la laïcité est de faire en sorte que l'on vive mieux ensemble. C'est un facteur de cohésion précieux dans une société pluraliste et multiculturelle.

La séparation des églises et de l'état, instaurée par la loi du 9 décembre 1905, est le fondement juridique de la laïcité.

A l'occasion de la journée nationale de la laïcité, Monsieur Robert Lazennec, Belcodénois retraité de l'Education Nationale, animera une conférence-débat autour de ce thème le jeudi 9 décembre 2010 à partir de 18h en Mairie.

*Liberté Egalité Fraternité*

## A l'occasion de la fête de la Laïcité,

Patrick Pin,

Maire de Belcodène

Et le Conseil Municipal

Seraient honorés de votre présence

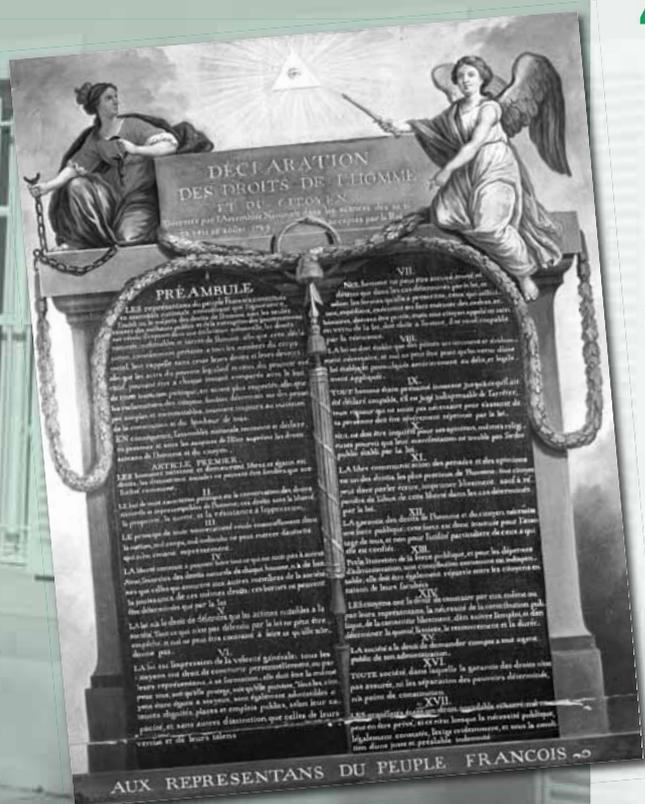
lors de la conférence-débat

Animée par Robert Lazennec

## Le jeudi 9 décembre 2010

## à 18h en Mairie

Une plaque commémorative sera dévoilée à cette occasion et le verre de l'amitié clôturera cette manifestation.



# Les spectacles à Belcodène : saison 2010/2011

La Commission Culture et Loisirs a ouvert la saison 2010/2011 en fanfare avec une journée non-stop ce samedi 23 octobre à l'Ensoléiado.

A 11h, pour ouvrir le bal et dans le cadre du dispositif "Lire en fête" en partenariat avec le Conseil Général des Bouches-du-Rhône, la culture slave était mise à l'honneur par la Bibliothèque Municipale. Avec le spectacle "Atomic Byliny", les nombreux spectateurs ont pu découvrir la littérature slave à travers ce conte haut en couleur et en musique, et découvrir et apprécier également la gastronomie, grâce au petit apéritif aux saveurs slaves proposé et concocté par nos deux bibliothécaires, Christelle Tagliaferro et Fanny Camoin. La dégustation de verrines, loukoums, feuilles de vignes et autre vodka fut aussi très appréciée.





A 18h, la Commission Culture et Loisirs ouvrait la saison avec le groupe de jazz "Trio Tantik" au cours d'un apéritif-concert, où Pierre Tagliaferro, Adjoint au Maire responsable de la Commission a dévoilé le calendrier complet des spectacles pour la saison 2010/2011. Un joli panaché de spectacles sera proposé, tantôt avec la participation du Conseil Général dans le cadre du dispositif "Saison 13", tantôt avec des pièces de théâtre amateur. Après cela à 21h, la troupe de théâtre amateur de l'Ephémère et sa pièce "un pyjama pour six" a clôturé en franche rigolade cette sympathique journée.

Le 20 novembre, nous avons assisté à la comédie "les héritiers", comédie de mœurs jouée par la compagnie "le Rideau Rouge", une troupe habituée des planches belcodénoises qui ne nous a jamais déçus.

Et pour débiter 2011, le 22 janvier, le "Outch Men Orchestra" fera swinguer Belcodène avec jazz manouche, swing, New Orléans et chanson française.



## Les rendez-vous du Père Noël en décembre 2010

C'est à l'Ensoléiado que le Père Noël donne rendez-vous aux Belcodénois.

### Pour les anciens de Belcodène

La Municipalité et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) invitent les plus de 65 ans et leurs conjoints à fêter Noël au cours d'une journée récréative, le **samedi 11 décembre 2010, à partir de 11h30 à l'Ensoléiado**. Cette journée débutera par un repas convivial, puis place sera faite à la musique, aux chansons et à la danse. Au cours de l'après-midi, le Maire aura le plaisir de remettre à chacun le traditionnel colis de fin d'année. Les personnes ayant atteint leur 65<sup>ème</sup> anniversaire et non inscrites les années précédentes sont invitées à se faire connaître en Mairie pour que personne ne soit oublié.

### Pour les enfants de Belcodène

Le Père Noël sera sur la commune le **samedi 18 décembre 2010**. Il viendra à l'Ensoléiado à 10h en calèche pour offrir cadeaux et goûters aux plus petits, nés entre le 1<sup>er</sup> janvier 2005 et le 31 décembre 2010. A 14h, un spectacle est prévu, toujours à l'Ensoléiado, pour les plus grands, nés entre le 1<sup>er</sup> janvier 2000 et le 31 décembre 2004, suivi de la distribution des cadeaux et des goûters. Et pour qu'il n'oublie aucun petit Belcodénois, les enfants non inscrits les années précédentes devront présenter leur livret de famille en Mairie qui transmettra au Père Noël.



## Grand Prix cycliste de Belcodène : notre village renoue avec la petite reine

Le dimanche 3 octobre dernier, nous avons eu le plaisir de revoir sur les routes de notre commune, des cyclistes amateurs venus des quatre coins de notre département, s'affronter dans une compétition de catégorie Ufolep.

Organisée par le vélo-club "La Pomme Marseille", en partenariat avec la Municipalité, cette compétition a été réactivée grâce aux actions conjointes de Jean-Noël Bisaccia, Conseiller Municipal, et Jean-Pierre Carmignani, Président d'honneur du vélo-club marseillais.

Quatre belles épreuves se sont succédées durant toute la matinée dans la grande boucle de Belcodène, dont les départs et arrivées furent donnés au pied de la Mairie par Monsieur le Maire et Jean-Noël Bisaccia. Par groupe d'une vingtaine de coureurs, ces chevronnés de la petite reine se sont élancés sur l'asphalte et ont avalé les kilomètres et les difficultés du circuit pendant plus d'une heure, escortés par les équipes mobiles de la sécurité jusqu'au podium d'arrivée.

Pour clôturer cette manifestation et récompenser les plus rapides, une remise officielle de coupes et médailles était effectuée sur le parvis de la Mairie en présence des officiels du vélo-club, de Monsieur le Maire entouré de son équipe municipale et de deux jeunes et charmantes hôtesses locales, dans une chaleureuse ambiance résonnant des applaudissements des coureurs, des supporters et des amis venus célébrer les vainqueurs.

Une belle et sympathique matinée sportive que nous aurons l'occasion de retrouver l'année prochaine, à la plus grande satisfaction de tous les fans de deux roues.



# Cercle du Progrès de Belcodène

Pour la première fois depuis de nombreuses années, le traditionnel aïoli du Cercle du progrès a dû se dérouler dans la salle de l'Ensoléiada. Eh oui ! Cette année, le beau temps n'était pas présent. Malgré tout, 170 personnes sont venues déguster ce plat provençal typique préparé par la commission, aidée de quelques membres du cercle.

C'est dans une ambiance amicale et chaleureuse que s'est déroulée la soirée, grâce à Nicolas qui nous a fait danser sur des rythmes endiablés. La soirée s'est achevée à 3h du matin. La commission du cercle remercie Dany, Odette, Jeanine, Danielle, Yves et Chantal. Dimanche 15 août, le challenge bouliste a rassemblé 14 équipes. Parmi elles, on a pu voir une équipe entièrement féminine qui s'est battue jusqu'en demi-finale. Les grands gagnants de ce challenge de la Municipalité sont Patrick Jacopeti et Gérard Mabrouk.



Nous vous rappelons que depuis le 1<sup>er</sup> week-end de novembre et jusqu'au dernier de janvier, la commission du Cercle du progrès vous propose tous les dimanches ses lotos avec de nombreux lots à gagner (filets garnis, volaille, jambon cru, apéritif,...).



# Comité des Fêtes de Belcodène

## Foire horticole et vide-grenier

Pour mettre un peu de printemps dans nos jardins, nous attendons chaque année la foire horticole de mai. Rosiers, géraniums, pétunias, hibiscus et bien d'autres y ont trouvé leur place. Les exposants sont toujours satisfaits de l'accueil que le Comité des Fêtes leur réserve.

Les jours de grand déballage pour la brocante et le vide-grenier, le village s'anime dès 6h du matin. Promeneurs, chineurs, vendeurs, on trouve toujours une bonne affaire à ramener chez soi. Tous les membres du Comité des Fêtes et du CCFF ont participé activement à ces manifestations et le Président, Jean-Pierre Fabre, les remercie vivement.



## Pique-nique printanier de la Pentecôte

Le Roumavage de Pâques s'est transformé cette année et pour cause d'intempérie, en pique-nique printanier de Pentecôte, autour de la chapelle de l'Ermitage. L'invitation a bien été retenue par les Belcodénois qui ont apprécié cette journée conviviale en plein air, avec le traditionnel apéritif offert par le Comité des Fêtes. Installés sur l'herbe, les participants ont respecté le traditionnel barbecue entre amis ou voisins. Un clin d'œil souvenir du vote du 13 juin...



## Fête de la Musique



La soirée était plutôt fraîche pour la fête de la musique 2010. L'ensemble des clarinettes et le trio vocal féminin "Zelf", trois voix a capella en harmonie, ont animé cette soirée devant un public assez restreint.



## Paella et bal populaire pour fêter le 14 juillet

Toujours autant de succès pour la méga-paella organisée par le Comité des Fêtes de Belcodène, dans une ambiance à la fois conviviale et déchainée !

A minuit, à l'heure de la retraite aux flambeaux, les danseurs ont quitté la piste pour accueillir le défilé des enfants. Ils étaient une cinquantaine, agitant les flambeaux scintillants ou les bracelets fluos. L'anchoïade de Josette est devenue incontournable pour la clôture des festivités.



**Samedi 12 décembre 2010 :**

Loto du Comité des Fêtes à la salle du Temps Libre

**Vendredi 31 décembre 2010 :**

Réveillon de la Saint-Sylvestre à Manaque et Coudoulet



## Société de Chasse de Belcodène

Les journées passent, la promesse est tenue. Pour la douzième année consécutive, la "journée des seniors" organisée par la Société de Chasse de Belcodène s'est déroulée le 7 octobre dernier à la Plaine de Beaumont. Après le traditionnel et convivial petit déjeuner, sous l'œil vigilant des gardes-chasses particuliers de l'association et des membres de la commission, un lâcher de gibier a été réalisé. La partie de chasse a permis d'offrir à chacun d'eux quelques beaux coups de fusil. A midi, un apéritif a précédé le traditionnel repas.

Cette année, cette journée de chasse avait revêtu d'un caractère exceptionnel. En effet, la Société de Chasse a tenu à rendre hommage, tout particulièrement, à trois de ses seniors. Monsieur Louis Long, président de la Société de Chasse, accompagné de Patrick Pin qui nous avait fait l'honneur d'être parmi nous, leur a décerné un trophée de chasse.

Etai<sup>ent</sup> récompensés :

- ▶ **Monsieur Louis Collomb** pour ses 72 permis et son dévouement à notre société de 1936 à 2008. Garde-chasse de 1958 à 1976, assurant un bénévolat pour l'entretien du territoire, l'alimentation en eau des abreuvoirs à l'aide de son vélomoteur et la semence derrière le tracteur des "manges" pour sédentariser le petit gibier.
- ▶ **Monsieur Gilbert Collomb** pour ses 71 permis et son dévouement à notre société de 1939 à 2010. Président de la société de 1963 à 1981, chasseur.
- ▶ **Monsieur Pierre David** pour ses 67 permis et son dévouement à notre société de 1941 à 2008. Chasseur de lapins avec ses chiens courants, membre de la société jusqu'en 2007, a œuvré pour la mise en place de la Société de Chasse de Belcodène.

Après quelques mots du Président, Monsieur le Maire a évoqué la volonté et le travail réalisé par les membres de la commission de chasse pour l'entretien et la protection de la faune et de la flore de la commune.

Fourchette et couteau en main,

chacun a pu ensuite déguster le menu avec l'assiette du chasseur et le gigotin de canard confit aux morilles tout en évoquant les souvenirs d'antan...

Le rendez-vous est d'ores et déjà pris pour l'an prochain.



# Tennis Club de Belcodène

Pour tous renseignements sur le TCB - [tcbelcodene@fft.fr](mailto:tcbelcodene@fft.fr) et [www.club.fft.fr/tcbelcodene](http://www.club.fft.fr/tcbelcodene)

**“A mort l’arbitre”. Ce n’est certainement pas sur les courts de tennis de Belcodène que vous entendrez cette violente agression verbale. En effet, sans les arbitres, il n’y aurait plus de championnat, plus de tournoi, plus de compétition de jeunes au Centre de Loisirs.**

Issu des licenciés du club et après une petite formation, l’arbitre de club est un bénévole qui donne de son temps quelques dimanches matin dans l’année. Il fait vivre la compétition et fait ainsi connaître les couleurs de Belcodène dans la région.

Et pourquoi pas un jour aller à Roland Garros ? Victor l’a fait cette année et Guilhem avant lui. Jeunes joueurs de notre école de tennis, ils ont été sélectionnés parmi 3 000 candidats en France pour faire partie des 220 ramasseurs de balles de l’épreuve reine. Alors pourquoi pas vous, mais comme arbitre cette fois ? Si cela vous tente, n’hésitez pas à prendre contact avec le bureau du club. Nous avons besoin de vous.

Les **Rendez-vous du Tennis** sont des animations conviviales ouvertes à tous. Elles sont réparties au cours de la saison (au nombre de 3) et permettent une découverte rapide et ludique de l’activité quel que soit le niveau de pratique. Lors de ces rendez-vous, diverses formes de jeux autour du tennis sont proposées pendant environ 1h30 avant de se retrouver autour d’un apéritif ou d’un repas pour récupérer de tous ces efforts fournis !

La première édition de ces Rendez-vous du Tennis à Belcodène a rencontré un franc succès : nombreux participants, chaudes ambiances et animations appréciées de toutes et tous, débutants ou non.



# Club des Anciens



Après des vacances bien méritées, la reprise a eu lieu en Septembre. Lorsque nous nous sommes dits au revoir en juin dernier, ce fut après une journée inoubliable sur l'île de Bendor. Le matin, nous partions de La Ciotat en bateau pour 1h30 de tour de calanques. Quel spectacle !!! Le midi, le repas pris face à la mer nous donnait un avant-goût des vacances, les pieds dans l'eau...

La nouvelle saison du club a démarré depuis quelques semaines. Fin septembre, nous nous sommes rendus à Eygalières pour déguster une bonne Bouillabaisse, avant de profiter d'un après-midi de détente.

## 7, 8 et 9 octobre 2010

Comme tous les ans, nous avons participé aux journées nationales de vente de brioches au profit des enfants handicapés. Comme toujours, les Belcodénois ont fait bon accueil et se sont montrés généreux en achetant la brioche faite par notre boulanger.



## 11 octobre 2010

Le club a organisé un concours de scrabble à la salle de l'Ensoléiado.

## 21 octobre 2010

Les plus téméraires étaient conviés à un baptême de l'air en hélicoptère à l'aérodrome du Castellet.

## 4 novembre 2010

Nous avons passé une journée au col de Penedis, pour cette fois-ci, faire griller les châtaignes.

## 17 novembre 2010

Nous nous sommes rendus pour une journée à l'hippodrome Borély à Marseille avant de nous retrouver le 18 pour un concours de contrée à Roquevaire.

## 27 novembre 2010

Nous organisons notre grand loto de l'année.

## 9 décembre 2010

Nous dégusterons le repas de Noël, avant d'assister, le 16 décembre, au concert de Michel Delpuch au Dôme de Marseille.

Tout ceci sera bien entendu développé auprès des adhérents. Si vous désirez nous rejoindre pour profiter de toutes ces activités, nous vous proposons de nous rencontrer tous les jeudis après-midi à partir de 14h à la salle de l'Ensoléiado. A noter que l'activité arts décors se déroulent le vendredi à 9h30.



# Les couleurs de Belco

enfants qui ont, entre autres, revisité "le pointillisme" avec beaucoup de talent.

Les œuvres des adultes sont exposées en Mairie depuis novembre après le vernissage qui a eu lieu fin octobre à l'Ensoléiado. Le thème principal "l'alter ego" a été traité avec talent par tous les artistes de l'atelier.

La saison 2010/2011 a débuté le 20 septembre dans l'atelier de Sylvie, avec au programme, du dessin, de la peinture sur différents supports, du collage, de la sculpture.



La saison 2009/2010 a été riche en créations au sein des Couleurs de Belco. On peut encore admirer, dans l'enceinte de la Mairie, les œuvres des



Les adultes ont le plaisir de s'exercer avec un modèle vivant qui pose pour eux. Les thèmes abordés sont divers : la musique, le nu, le portrait ou la nature.

Cette année, les enfants rendront hommage à Salvador Dali en abordant ses thèmes de prédilection tels que "la femme à tiroirs" ou encore "les montres molles" ...

Le cru 2011 promet ainsi d'être excellent. Tous les artistes, petits et grands, sont très motivés, et les cimaises de Belcodène seront de nouveau "comblées" cette année.

Si vous souhaitez nous rejoindre, contactez Sylvie Siri au 04 42 66 70 33 ou au 06 88 23 39 14.

**Cours enfants :** Lundi et jeudi de 17h à 18h30

Mercredi de 13h30 à 15h

**Cours adultes :** Lundi de 20h à 22h

Vendredi de 9h30 à 11h30

**Nouveau cette année :** un stage de mosaïque est assuré par Hélène Boyer, mosaïste-céramiste.

Renseignements et inscriptions au 06 88 23 39 14 ou au 06 10 40 20 65



# Belcodène se raconte : Lei pignen a Brecouedo



*Avec l'automne, les sous-bois se couvrent de champignons. Alors, attention aux intoxications, soyez prudent pour la cueillette. Voici quelques conseils.*

Tout ramasseur de champignon pour la cuisine devrait connaître par cœur, au moins, les espèces mortelles. Mais il faut aussi se méfier de ces "connaisseurs" : 3 intoxications sur 4 sont dues à des erreurs d'identification commises par un connaisseur local.

Ne pas transporter les champignons dans un sac en plastique.

Ne laisser aucune trace de votre passage : ne pas faire de trou. Un champignon doit être cueilli proprement.

Ne pas détruire les espèces que vous ne connaissez pas.

Ne récolter que ceux que vous allez consommer ou mettre en conserve très vite : les champignons se gardent mal.

Comme vous devez le savoir, les champignons fixent toutes les saletés du sol. Ils absorbent la radioactivité, les pesticides, les insecticides ou les herbicides. Ne ramasser aucun champignon qui pousse dans un jardin, sur une friche industrielle ou dans une décharge.

Les amateurs trépignent, impatients du plaisir qui les attend : celui de la cueillette doublée de celui de la table. Les fortes précipitations du dernier printemps et de ces derniers jours augurent-elles d'une poussée importante de champignon ? Après 3 étés très secs et chauds, la terre s'est durcie et n'est plus aérée d'où un risque de raréfaction de certains de nos champignons.

Sur notre commune, ou dans notre région, on trouve des sanguins qui ont besoin d'un humus acide pour croître, d'où leur présence sous les pins.



On trouve aussi les pissacans, pieds de mouton, safranés, ainsi que l'excellent "baveux", sans oublier notre champignon de printemps la morille qui pointe son chapeau alvéolé. Sa saveur et son arôme en font un des champignons les plus recherchés.

Une autre variété aussi recherchée, cultivée ou sauvage, le diamant noir de notre terroir : la truffe, réputée

pour son parfum mais aussi pour son prix !

Après ces quelques conseils, nous n'allons pas nous quitter, sans vous donner deux petites recettes, devenues tradition dans le Messagié.

A vos marmites et bon appétit...



## Champignons rouges au vinaigre

Avec un chiffon humide, bien nettoyer et sécher les champignons sans les mouiller.

Remplir au 3/4 une cocotte de champignons, qui reste ouverte pendant la cuisson.

Y ajouter 2 verres d'huile d'olive, 1 verre de vinaigre de vin, 2 ou 3 gousses d'ail écrasées et 1 bouquet garni.

Cuire très doucement pendant 2 heures. Le jus doit épaissir en cours de cuisson.

Laisser refroidir et remplir vos bocaux.

## Flan de champignons sauce royale

Pour 4 personnes  
Préparation : 15 mn  
Cuisson : 45 mn



**Ingédients :** 1 livre de cèpes ou champignons de Paris, 6 œufs, 10 cl de crème fraîche, 5 cl de rhum, 1 gousse d'ail, 25 gr de beurre, 1 cuillère à soupe d'huile d'olive, persil, sel et poivre

**Sauce :** 10 cl de sauce tomate épaisse, 2 jaunes d'œuf, 3 cuillères à soupe de vinaigre, 75 gr de beurre

Nettoyez les champignons, coupez le pied terreux et émincez-les. Faites les dorer avec l'ail et le persil dans le mélange d'huile et de beurre. Salez et poivrez. Faites chauffer le rhum, puis flambez et versez-le sur les champignons en remuant pour bien mélanger.

Dans un saladier, mélangez la crème, 3 œufs entiers et 3 jaunes. Ajoutez les champignons et mixez le tout.

Couvrez le fond de 4 moules d'un disque de papier sulfurisé grassement beurré et remplissez les moules avec votre préparation. Faites cuire à feu doux et au bain-marie pendant 45 mn (thermostat 180°).

**Préparez la sauce :** faites chauffer le vinaigre jusqu'à réduction de moitié. Ajoutez la sauce tomate et cuisez à feu doux 5 mn. Ajoutez les jaunes en remuant constamment et le beurre en parcelle, jusqu'à ce que la sauce soit onctueuse.

Servez vos assiettes et entourez de sauce.